



**Axe « Non-dit, savoir, secret »**

**« LANGAGE ET SILENCE »**  
**Année 2013-2014**

***Le silence en littérature : approches***

Entreprendre de parler du silence en littérature, sans trop le faire parler, c'est susciter autant de curiosité que de perplexité. La difficulté de trouver un accès à l'obscur matière, dans un premier temps, rend muet, comme on dit en allemand. Puis on pressent bientôt l'inquiétante diversité des approches. On peut aborder le silence du côté des **théories du langage** pour tenter de l'identifier : en contrepoinc ou en creux. Il faudrait commencer par la conception des Lumières qui voient dans le langage, comme toute autre activité de la conscience, une opération résultant de la perception sensible. Puis opposer à cette tradition celle, platonicienne ou transcendente, qui affirme la médialité du langage, entre la pensée, préexistante, et la connaissance. Dans les deux cas, la question du silence renvoie à celle de l'origine de la pensée, ... et à la tentation de retourner au mutisme premier. Une autre démarche consiste à traquer le silence littéraire du côté de **l'histoire de l'esthétique**, qui pourrait commencer avec le « Je ne sais quoi » par lequel Leibniz définit l'expérience esthétique, avant que l'esthétique elle-même ne se constitue en discipline à part entière. S'il est vrai que la littérature moderniste a ébranlé les fondements de la culture occidentale, il se peut que le silence, de l'œuvre et à l'œuvre, constitue un des signifiants de cette crise esthétique, qui fut aussi une crise du langage.

A l'écart des perspectives historiques, on peut encore se frayer un accès fondé cette fois sur une expérience d'évidence, qui fait voir le silence, selon les définitions communes, comme une

non-parole, sa suspension ou son retrait. Cette sorte de **phénoménologie du silence** envisage la polarité qu'il établit avec la parole ou le dire. Etudier le silence en pensant cette polarité, à condition de lui conférer d'autres contours que ceux, habituels, des contraires qui s'excluent. La paire parole / silence se présente dans le voisinage d'autres couples célèbres qui se sont constitués en objet de recherche : le dicible et l'indicible, le savoir explicite et le savoir implicite. On pourrait alors proposer que le silence fonde le dire en même temps qu'il le limite, de la même manière que l'indicible fonde et limite le dicible et que, dans la thèse de Polanyi, le savoir implicite à la fois fonde et circonscrit le savoir explicite. Dépasser, donc, une définition négative du silence, en dépit des exemples littéraires qui viennent à l'esprit et font de lui l'autre du dire, son illimitation, son horizon tragique ou son ironique déploiement. Penser la polarité parole / silence conduit à passer d'un rapport de potentialité à un rapport de modalité et à situer le silence quelque part entre l'au-delà du dire et sa condition d'avènement. C'est ce que fait voir, ou entendre, le silence musical, convié à ce séminaire en tant qu'autre forme du sonore. Comment le silence transcende l'opposition qui le lie au dire : voilà qui offre à nos travaux une série de questionnements qui engagent, outre la linguistique, l'esthétique et la poétique.

**Contact :**

Philippe Payen de la Garanderie ([philippe.payendegaranderie@univ-fcomte.fr](mailto:philippe.payendegaranderie@univ-fcomte.fr))

Héliane Kohler ([heliane.kohler@univ-fcomte.fr](mailto:heliane.kohler@univ-fcomte.fr))

**EA 3224 - C.R.I.T. (Centre de Recherches Interdisciplinaires et Transculturelles - <http://crit.univ-fcomte.fr>)**